

RESIDENCE DU RUANDA,  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 septembre 1951.-

N° 2411 /Fin.

Objet:  
Facture.-



Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en retour,  
la facture n° 245 du 8/9/51 d'un montant de 36.893,- frs.

Vu le retard dans la livraison de l'mille de  
palme du Ier. semestre le crédit vient d'être clôturé. Ainsi  
je vous demande de bien vouloir diviser cette facture en deux,  
car je dois imputer le montant à des articles budgétaires  
différents.

Puis je vous demander de faire une facture pour  
1764 Kgr. ( 27.871,20 frs) et une autre pour 571 Kgr.(9021,80 frs)

L'autre facture n° 224/51 d'un montant de 12.655,80  
est envoyée au Service des Finances pour liquidation.

En attendant la réponse dans un bref délai,  
veuillez agréer Monsieur, l'assurance de ma considération  
distinguée.

Le Comptable Territorial, 920  
E. LENOIR,

A Monsieur le Gérant  
ALI RAWJI  
à  
USUMBURA.-